



Garantie Limitée 25 Ans

Produits de préservation au Tanalith® E des Produits en Bois Traité

Arch Wood Protection (NZ) Ltd garantit la conformité des produits en bois traité Tanalith® E (azole de cuivre) par Verda New Zealand Ltd, dans le cas d'une utilisation comme détaillé dans ce document, résisteront à l'attaque fongique (pourriture) et/ou de termite et insecte foreur, dès l'achat, selon le tableau ci-dessous. Tout produit en bois correctement traité au Tanalith® E et posé qui devient structurellement ou fonctionnellement inutilisable due à l'attaque fongique ou de termite au cours de la période indiquée de garantie sera remplacé selon les limites détaillées ci-dessous.

Programme de Garantie Limitée des Produits de Bois traité

Le tableau suivant indique les dispositions de garanties Tanalith® pour le niveau de traitement, les états de service et les exemples d'application qui sont garantis dans le cadre de ce programme. Cette garantie limitée est contre l'attaque fongique et/ou de termite et d'insecte « foreur » seulement. La responsabilité maximum d'Arch Wood Protection (NZ) Ltd dans le cadre de ce programme limité de garantie est strictement limitée selon le tableau et les notes suivantes ci-dessous

Niveau de traitement ⁽¹⁾	Conditions d'utilisation	Exemples spécifiques d'application ⁽²⁾	Traitements préservatifs ⁽¹⁾ conformes	Disposition de garantie
H3/H3.2	Au-dessus de la terre et sujet au mouillage, au temps ou à l'humidité périodique.	Produits extérieurs de bois de construction et bois de construction sujet au temps – lames de terrasse, balustrades, barrières, poutrelles et porteurs, pergolas, clins.	• Tanalith® E (minimum de 0.23% m/m cuivre (Cu) + tebuconazole dans le bois	25 ans - remplacement de produit seulement
H4	Applications et contact permanent avec le sol, non-structurelles ou non critiques	Murs de jardin et bordures, poteaux de barrière, jardinières, poutres paysagères et murs de soutènement non-structuraux	• Tanalith® E (minimum de 0.42% m/m cuivre (Cu) + tebuconazole dans le bois	25 ans - remplacement de produit seulement

Notes : (1) Voir NZS 3640 (normes néo-zélandaises) pour les détails complets de description de classe de risque, de rétention et de conservation. **Les produits traités H3.2 et H4 peuvent être utilisés dans les mêmes conditions qu'un produit traité Classe IV.**

(2) Ces exemples ne sont pas exhaustifs – consultez votre fournisseur pour davantage de détails.

Les produits en bois et les kits fournis par Verda sont pré-coupés et prêts à assembler afin de minimiser les coupes exigées par l'utilisateur final sur le site. Référez-vous aux instructions d'installation, aux conseils d'entretien et autres informations fournies avec les kits. Les effets d'usure naturelle, la moisissure et la décoloration de surface sont exclus dans cette garantie limitée.

Cette garantie limitée est indépendante d'autres garanties et de droits juridiques que vous - comme l'acheteur ou propriétaire - pouvez avoir avec Arch Wood Protection (NZ) Ltd, le producteur de bois ou le revendeur des produits traités de bois. Cette garantie ne limite ou modifie aucun autre droit que vous avez conformément à la loi. Consultez votre fournisseur ou Arch Wood Protection (NZ) Ltd pour obtenir des informations supplémentaires.

© Copyright Arch Wood Protection (NZ) Limité.

Tanalised® et Tanalith® sont des marques enregistrées par Arch Timber Protection Plc.

N'importe quelle revendication, correspondance ou investigation quant à cette garantie limitée devront être dirigées vers;

The Manager
Arch Wood Protection (NZ) Ltd
P.O Box 22148 Otahuhu
Auckland
Nouvelle-Zélande

Mars 2010

